



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT  
DU  
Puy-de-Dôme

- N°13 -

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 063-216304303-20250617-250617\_13-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

**SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025**

Nombre de conseillers présents : **25**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

Étaient présents :

**OBJET :**  
**Ravalement de façades : demandes de contributions**

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ; Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ; Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ; Sérap ALP à Eric BOUCOURT ; Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Pepa CAENEN ;  
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

C.M. 17.06.2025  
 - N°13 -

### RAVALEMENT DE FAÇADES : DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

- Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Conseil Municipal règle les affaires de la commune ;

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de THIERS a mis en place une aide aux propriétaires privés rénovant leurs façades visibles du domaine public ;

Le rapporteur expose au Conseil Municipal que la Ville a reçu 4 dossiers de demandes de contribution de propriétaires pour des travaux de ravalement de façade ;

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ;

Ils concernent :

Nom, Prénom	Adresse du logement	Base de calcul	Contributions
[REDACTED]	19, route de Sainte Agathe	138 m <sup>2</sup> x 5,30 €	731,40 €
[REDACTED]	16, rue des Horts	70 m <sup>2</sup> x 10,55 €	738,50 €
[REDACTED]	10, rue de la Fontaine de Lombard	180 m <sup>2</sup> x 5,30 €	954,00 €
[REDACTED]	11, rue Rouget de l'Isle	16 m <sup>2</sup> x 19,36 m <sup>2</sup>	222,64 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 646,54 €</b>

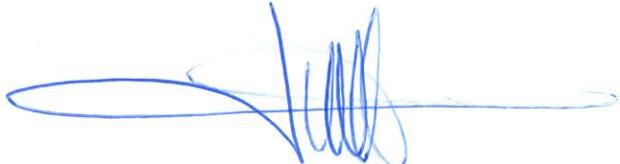
Soit un total de subvention s'élevant à 2 646,54 euros ;

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :**

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT



Le Maire,



Stéphane RODIER